

Pouvoir aider maman pour qu'elle puisse avoir une aide à domicile

Par **ladafe**, le **05/02/2014** à **12:30**

à 89 ans maman a besoin de quelqu'un chez elle, donc je suis prête à faire une demande de dossier avec ma soeur, mais cette dernière ne veut pas que je m'en occupe, et je suis mise sur la touche. Donc je ne veux nullement me fâcher avec maman, aussi je vais laisser ma soeur assumer ce soucis. Toutefois si qq chose devait arriver à ma mère, je ne veux que l'on dise que je n'ai rien fait pour aider. Puisse écrire à mon notaire pour l'informer de ce qui se passe et aussi me protéger ??? Merci de répondre car cela me gêne la vie en ce moment